

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 30 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – S.ROUSSELET – P.BOUVET –M.PRIME – S.GRAVIER – L.CELLIER – C.ROLLAND – S.SOUNDRON – L.HEYMANS G.LE CADRE – S.DEJARDIN – S.DUBOT –P.BONNIN

Convocation : le 25 août 2026

Absents excusés : M.LEFORT pouvoir donné à S.ROUSSELET – S.TACHEAU pouvoir donné à P.BOUVET

Absents : -

Secrétaire de séance : S.SOUNDRON a été désignée secrétaire de séance.

2026-09-01 : CHEPTEL OVINS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune a un cheptel OVINS déclaré pour entretien d'espaces naturels et qu'il convient de limiter le développement de celui-ci en faisant appel à une entreprise intéressée pour l'achat de bélier – brebis – agneaux, pour de l'élevage ou la boucherie, au prix de l'acheteur, si besoin.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte cette proposition. La vente dépendra de l'offre du marché.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés
Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Pascal GUIBLIN

